

<p>Date Convocation 09/04/2024</p> <p>Date Affichage 09/04/2024</p> <p>Nombre de Conseillers</p> <p>- en exercice 27 - présents 21 - procurations 02 - absents 04</p>	<p>Le 16 avril Deux Mille Vingt Quatre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 21 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuela AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU</p> <p>PROCURATIONS 2 : Corinne VERGNAUD LEBRIS et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU qui ont donné respectivement procuration à Isabelle CADOU et Line CHARUAU</p> <p>ABSENTS 4 : Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Sophie FERRY et Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
--	---

109-MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATIONS, MODIFICATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES

Rapporteur : Carole CHARUAU

Cette délibération modifie le tableau des effectifs en raison des mouvements de personnel, de créations, modifications ou de suppressions de postes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Le rapporteur rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'organe délibérant de la collectivité de fixer l'effectif des emplois à temps complet ou non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de modifier le tableau des effectifs.

Vu le tableau des effectifs en date du 27 février 2024,

Il est proposé d'apporter les modifications suivantes :

Modifications de poste :

Suppression	Création
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe à temps complet	Adjoint administratif Principal de 1 ^{ère} classe à temps complet, à compter du 1 ^{er} septembre 2024
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe à temps complet	Adjoint d'animation à temps complet, à compter du 1 ^{er} mai 2024

La rémunération de ces emplois sera calculée sur la base d'un indice de la fonction publique. L'échelon et le régime indemnitaire seront définis par arrêté du Maire.

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ♦ **APPROUVE** le tableau des effectifs tel que figurant en annexe
- ♦ **PRECISE** que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs de la commune de l'Île d'Yeu sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération
- ♦ **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades figurant dans le tableau des effectifs, tel qu'annexé, sont inscrites aux budgets de l'exercice en cours
- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération

TABLEAU DES EFFECTIFS – CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2024

EMPLOIS PERMANENTS					
Grade	Catégorie	Durée hebdo	Poste budgété	Poste pourvu	Poste vacant
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Directeur Général des Services 20 000 à 40 000 habitants	A	35 h	1	1	
Attaché principal	A	35 h	1	1	
Attaché territorial	A	35 h	3	2	1
Rédacteur principal de 1ère classe	B	35 h	5	5	
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	35 h	8	8	
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	35 h	6	6	
Adjoint administratif territorial	C	35 h	9	8	1
<i>Total filière administrative</i>			33	31	2
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur principal	A	35 h	1		1
Technicien principal de 1ère classe	B	35 h	4	3	1
Technicien principal de 2ème classe	B	35 h	1	1	
Technicien territorial	B	35 h	2	2	
Agent de maîtrise principal	C	35 h	3	3	
Agent de maîtrise	C	35 h	5	4	1
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	35 h	16	16	
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	30 h	1	1	
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	28 h	1	1	
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	13,85 h	1	1	
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	35 h	8	8	
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	28 h	1	1	
Adjoint technique	C	35 h	23	20	3
Adjoint technique	C	28 h	4	4	
Adjoint technique	C	25 h	1	1	
Adjoint technique	C	20 h	2	2	
<i>Total filière technique</i>			74	69	5

FILIERE ANIMATION					
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	B	35 h	1	1	
Animateur territorial	B	35 h	1	1	
Adjoint territorial d'animation principal de 1 ^{ère} classe	C	35 h	9	8	1
Adjoint territorial d'animation principal de 1 ^{ère} classe	C	28,20 h	1	1	
Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe	C	35 h	1	1	
Adjoint territorial d'animation	C	35 h	7	6	1
<i>Total filière animation</i>			20	18	2
FILIERE CULTURELLE					
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe du patrimoine et des bibliothèques	B	35 h	1	1	
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	17,5 h	1		1
Assistant territorial d'enseignement artistique	B	12 h	1	1	
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	C	35 h	2	2	
Adjoint du patrimoine	C	35 h	1	1	
<i>Total filière Culturelle</i>			6	5	1
FILIERE POLICE MUNICIPALE					
Chef du service de police municipale	B	35 h	1	1	
Brigadier-chef principal	C	35 h	2	2	
<i>Total filière police municipale</i>			3	3	0
FILIERE SPORTIVE					
Educateur A.P.S principal de 1 ^{ère} classe	B	35 h	1	1	
<i>Total filière sportive</i>			1	1	0
TOTAL GENERAL			137	128	10

EMPLOIS NON PERMANENTS					
Grade	Catégorie	Durée hebdo	Poste budgété	Poste pourvu	Poste vacant
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Adjoint administratif territorial	C	35 h	6	2	4
Adjoint administratif territorial	C	17,5 h	1	1	
<i>Total filière administrative</i>			7	3	4
FILIERE TECHNIQUE					
Technicien territorial (contrat de projet)	B	35 h	1		1
Technicien territorial	B	35 h	1	1	
Adjoint technique	C	35 h	7	2	5
Adjoint technique	C	28 h	1		1
<i>Total filière technique</i>			10	5	5
FILIERE ANIMATION					
Adjoint d'animation	C	35 h	5	3	2
<i>Total filière animation</i>			5	1	4
FILIERE CULTURELLE					
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	35 h	1	1	
Adjoint du patrimoine	C	35	3		3
<i>Total filière Culturelle</i>			4	1	3
TOTAL GENERAL			26	13	13

AUTRES CAS PARTICULIERS					
Grade	Catégorie	Durée hebdo	Poste budgété	Poste pourvu	Poste vacant
AGENTS DE DROIT PRIVE					
Agent de la Gravaire	C	35 h	5	3	2
APPRENTIS					
Sport			1		1
Voirie			1		1
Jeunesse/ Bac pro Sapat			1		1
Jeunesse/CAP petite enfance			1		1

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
 Pour extrait conforme
 La maire,
 Carole CHARUAU